



Depuis 1985, l'outil « Groupements d'Employeurs » (GE) permet aux entreprises publiques et privées de mutualiser des emplois. Flexibles mais sécurisés juridiquement, les groupements permettent aux entreprises d'adapter leur besoin de main d'œuvre à leur activité tout en garantissant la protection du salarié.

ET SI LE **TEMPS PARTAGÉ** ÉTAIT **LA SOLUTION** ?

Le Centre de Ressources pour les Groupements d'Employeurs (CRGE) vous propose de répondre à cette question lors d'un webinaire



MARDI 6 AVRIL

10H-12H

CHARENTE (16)

PROGRAMME DE LA MATINÉE

- Présentation du CRGE
- Présentation de l'outil GE : son fonctionnement, ses formes et caractéristiques
- Les métiers et secteurs qui peuvent faire appel à un GE
- Témoignage d'un GE du territoire
- Echanges avec les participant(e)s

**INSCRIPTION
GRATUITE**

CONTACT

Florène CHAUPARD
fchaupard@crge.com

www.crge.com



Avec le concours financier de :



RÉGION
**Nouvelle-
Aquitaine**



PREFET
DE LA RÉGION
NOUVELLE-AQUITAINE

